

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 11 juin 2018**  
~~~~~

**PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTIELS VITICOLES
SUBVENTION AU SYNDICAT DES VIGNERONS DE MONTPEYROUX
OPÉRATION « TOUTES CAVES OUVERTES ».**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 11 juin 2018 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés :

M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, Madame Roxane MARC, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, Monsieur Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Agnès CONSTANT, Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Annie LEROY, Madame Béatrice FERNANDO, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Jean-Luc BESSODES, Mme Josette CUTANDA, Madame Véronique NEIL, Monsieur Yannick VERNIERES, Monsieur David CABLAT, Monsieur René GARRO, Mme Maria MENDES CHARLIER, Mme Nicole MORERE, M. José MARTINEZ, Monsieur Guy-Charles AGUILAR -M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Daniel JAUDON suppléant de M. Jacky GALABRUN, Monsieur Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, Madame Catherine VIGNERON suppléant de Monsieur Christian VILOING, Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON

Procurations :

Monsieur Henry MARTINEZ à M. Jean-Pierre GABAUDAN, Monsieur Jean-Claude CROS à Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, Monsieur Jean-Luc DARMANIN à Mme Agnès CONSTANT, Madame Amélie MATEO à Monsieur Jean-François SOTO

Excusés :

M. Philippe SALASC, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Jean-Pierre PECHIN, Mme Florence QUINONERO

Absents :

M. Philippe MACHETEL, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Jean-André AGOSTINI

Quorum : 24	Présents : 35	Votants : 39	Pour 39 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU la loi modifiée n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier ses articles 9-1 et 10 ;

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L. 2311-7 et L. 5211-36 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-1-1434 du 19 décembre 2017 fixant les derniers statuts en vigueur de la communauté de communes et en particulier sa compétence obligatoire en matière de développement économique ;

VU le vote du budget primitif en date du 22 janvier 2018,

VU la délibération en date du 21 février 2011 par laquelle la communauté de communes a voté un règlement d'aides visant à soutenir des opérations événementielles organisées sur le territoire de la Communauté de communes et faisant la promotion qualitative des vins produits sur les vingt-huit communes de la CCVH,

CONSIDERANT que seules des opérations collectives et exclusivement viticoles, pouvant s'inscrire dans une démarche oeno-touristique, sont éligibles, rassemblant au minimum quinze exposants (cave particulière et/ou coopérative) de la Vallée de l'Hérault,

CONSIDERANT que la commission économique s'est réunie le 14 novembre 2017, et a étudié les demandes présentées en annexe,

CONSIDERANT le vote du budget 2018, lors duquel ont été approuvées dans un état annexe (*valant décision d'attribution*), les subventions suivantes :

- Le versement d'une subvention de 3 000 € pour le Festival des vins d'Aniane de juillet 2018,
- Le versement d'une subvention de 500 € à l'association « Les lundis vigneron » pour l'organisation de leurs manifestations oeno-touristiques 2018.

Demandes étudiées par la Commission économique
du 14 novembre 2017

Nom de l'évènement	Commune	Maître d'ouvrage	Descriptif
<p>Toutes caves ouvertes</p> <p><i>Avril 2018</i></p>	<p>Montpeyroux</p>	<p>Syndicat des vignerons de Montpeyroux</p>	<p>Manifestation annuelle</p> <p>Rassemble l'ensemble des producteurs viticoles du village (cave coopérative et caves particulières- 21 au total) et permet de faire découvrir aux visiteurs les vins du terroir, en ouvrant les caveaux et points de vente et en offrant quelques animations festives.</p>
<p>Festival des vins</p> <p><i>Juillet 2018</i></p>	<p>Aniane</p>	<p>Association du festival des vins d'Aniane</p>	<p>18^{ème} édition</p> <p>Salon des vins regroupant les producteurs de la Vallée de l'Hérault (33 vignerons), avec ateliers du goût, de dégustations, visites guidées...</p>
<p>Les lundis vignerons</p> <p><i>2018</i></p>	<p>Gignac</p>	<p>Association loi 1901</p>	<p>1 marché de Noël 1 marché de Pâques tous les lundis de juillet et août de 18h à 20h marché avec animation musicale suivi par un dîner animé par un vigneron qui sert ses vins à table</p>